

16 DECEMBRE
2019

SCHÉMA DÉPARTEMENTAL DE DÉVELOPPEMENT DE LA LECTURE PUBLIQUE

Atelier territorial de La Ferté-Gaucher -
CA Coulommiers - Pays de Brie et CC
des deux Morin





ATELIER TERRITORIAL DE LA FERTE-GAUCHER - CA COULOMMIERS PAYS DE BRIE ET CC DES DEUX MORIN LE BILAN



Le Département de Seine-et-Marne remercie l'ensemble des participants pour la richesse des débats et pour leur implication.

Les contributions constituent une matière particulièrement riche pour alimenter les réflexions autour du futur schéma départemental de développement de la lecture publique.

Accédez à l'ensemble des comptes rendus des ateliers territoriaux sur le site internet dédié à la démarche :



www.mediatheques77etvous.fr



10 participants (élus, bibliothécaires salariés et bénévoles, services culturels de collectivités,...)



... réunis **le 16 décembre** au collège Jean Campin à La Ferté-Gaucher



... pour partager leur vision de la lecture publique dans les territoires de la Communauté d'Agglomération de Coulommiers - Pays de Brie et de la Communauté de Communes des deux Morin



1/ QUELLE VISION DE LA LECTURE PUBLIQUE ?

LE REGARD DES PARTICIPANTS
SUR LES BESOINS ET L'OFFRE
DE LECTURE PUBLIQUE DANS
LEUR TERRITOIRE



Un premier constat partagé : la difficulté à toucher tous les publics

- Mais un constat assorti d'illustrations différentes d'un territoire à l'autre :
 - pour certains, on constate **la difficulté à toucher un public adulte qui pourtant fréquente la bibliothèque** – par exemple les parents accompagnant leurs enfants à la bibliothèque ;
 - pour d'autres ce constat va porter sur d'autres publics – le public adolescent par exemple
 - et au bout du compte une question restée ouverte : est-il important et nécessaire de déployer toutes les attentions et toutes les actions en direction de ceux qui ne viennent pas ?
 - la bibliothèque doit-elle systématiquement être « pro active » en direction des publics qui ne la fréquentent pas ou bien doit-elle s'attacher d'abord à délivrer un service de qualité en direction de « ceux qui viennent » ?
- Une difficulté à toucher tous les publics notamment aussi quand ceux-ci fréquentent la bibliothèque pour un service :
 - **soit qu'il n'est pas sûr qu'elle ait à rendre** : l'aide aux démarches administratives ? du lien social (« *quand les autres lieux de lien social ferment progressivement* ») ?
 - soit que **certaines bibliothèques, notamment les plus petites, ne peuvent pas rendre** : l'accès à une offre numérique et multimédia développée notamment.
- Cette difficulté à toucher « tous » les publics, pour les petites bibliothèques, est renforcée par **le manque de place et d'espaces qui les caractérise**, et donc par la difficulté à développer une « visibilité » et une attractivité suffisantes
 - Dès lors, le **public du territoire semble se tourner vers les équipements plus importants** : par exemple, 60% des usagers de la bibliothèque de Coulommiers n'habitent pas la commune



Le bénévolat : entre difficultés et engagement confirmé

- **Dans les bibliothèques municipales animées par des bénévoles, une certaine inquiétude et des difficultés :**
 - d'une part parce qu'on sent bien que la « relève » ne suit pas et **qu'il est de plus en plus difficile de mobiliser de nouvelles « bonnes volontés »**,
 - d'autre part, parce que trop isolés dans leur bibliothèque, les bénévoles manquent de soutien et d'accompagnement notamment pour professionnaliser un domaine d'action qui exige de plus en plus de **connaissances et de références techniques**
- **Dans ce contexte, le développement du réseau des bibliothèques de la Communauté de Communes des Deux Morin est salué et reconnu** par ses membres et contribue de leur engagement :
 - parce qu'il n'est pas contraignant et propose un soutien et un accompagnement que les Elus comme les bénévoles trouvent pertinent,
 - parce qu'il se concentre justement sur l'accompagnement des bénévoles et leur professionnalisation en développant une « ingénierie de lecture publique » grâce à une coordinatrice professionnelle.



2/ QUELLES PRIORITÉS POUR DE DEMAIN ?

PERSPECTIVES ET PRIORITÉS
IDENTIFIÉES PAR LES
PARTICIPANTS POUR LA
PÉRIODE À VENIR DANS LEUR
TERRITOIRE



Quelles priorités identifiées pour les années à venir, pour mieux répondre aux attentes de la population?

Les participants ont identifié **cinq domaines d'actions prioritaires** sur le territoire pour le prochaines années :

1. Adapter et faire évoluer l'offre de lecture publique sur le territoire

- pour répondre aux besoins de la population
- pour l'élargir au-delà du cadre « habituel » : « *des espaces multi-générationnels, de l'événementiel* »
- pour en faire *des lieux de lien social, culturel et artistique*

2. Agir sur l'organisation et l'aménagement du territoire

- disposer de lieux aux espaces adaptés
- « *mailler le territoire avec bibliothèques de taille adaptée* »
- « *compléter l'offre « dans les murs » par une offre mobile – remettre à l'ordre du jour les bibliobus ?* »

3. Construire et partager des stratégies d'action

- qui doivent reposer sur une meilleure appréhension des besoins et des attentes des habitants
- qui doivent « *s'inscrire dans la politique culturelle du territoire* »

4. Développer les partenariats et faire réseau

- en coopérant avec les libraires, les réseaux associatifs
- en développant les réseaux de bibliothèques
- en partageant les animations

5. Renforcer les ressources et les moyens des bibliothèques

- certes pour « investir », mais surtout pour leur fonctionnement : « *recruter des professionnels salariés* »



Quels besoins des acteurs du livre et de la lecture du territoire ?

- **Mieux « connaître »**
 - savoir connaître les besoins des habitants
 - « *mieux 'maîtriser' l'actualité des livres et de la lecture publique* »

- **Être accompagnés**
 - pour « *guider les choix et les priorités en matière d'offre* »
 - pour « *fédérer l'action des bibliothèques entre elles* »
 - pour « *organiser la concertation et les échanges entre les bibliothèques* »
 - pour « *aider à partager ce qui marche et ce qui « ne marche pas* »

- **Être formés**
 - notamment pour les bénévoles qui ont besoin de repères et de soutien pour *leur professionnalisation*

- **Etre repérés et identifiés**
 - parce qu'il n'y a pas de communication sur les bibliothèques à l'échelle du (des) territoire(s)
 - parce qu'il faut « *rendre davantage lisibles les bibliothèques* »
 - pour que les publics et les bibliothèques elles-mêmes sachent « *où sont les bibliothèques, ce qu'elles offrent etc...* »

- **Etre financés**
 - parce que les bibliothèques rurales notamment « *manquent de manière flagrante de moyens* »

- Enfin être **reconnus**
 - car notamment les bénévoles évoquent le manque de reconnaissance de la part de leurs élus, parfois des professionnels



Le schéma de lecture publique sera utile si ...

- **Il conduit à mettre en place une ou des antennes « locales » de la MD77** , pour faciliter la coopération avec la MD77, « *permettre un dialogue régulier et pérenne, rapprocher le territoire des ressources de la MD77* », « *améliorer la liaison avec la MD77* » ;
- **il est territorialisé** et part des territoires pour développer des actions adaptées à leurs situations particulières, ne constitue donc pas un *cadre rigide* dans lequel toutes les communes et les bibliothèques ne pourraient pas entrer
 - « *si donc il repose sur des diagnostics de chaque territoire et répond à leurs besoins, s'il s'adapte aux particularités de chaque territoire* »
- **il est concret et adapté** en proposant des «*actions concrètes et pas seulement des intentions sur le papier* », et des actions qui répondent effectivement *aux besoins des bibliothèques*
- il développe **l'accompagnement des bibliothèques et des communes** : « *des méthodologies pour le développement de la lecture publique, de la veille technique* ». S'il confirme la MD77 comme « *centre de ressources de proximité* » ;
- Enfin, le schéma de lecture publique sera utile s'il constitue **un levier du Département de Seine et Marne pour impulser des politiques de lecture publique sur les territoires** et encourager les élus locaux à s'emparer de ce domaine culturel.



CONTACT

Médiathèque départementale



mediatheque@departement77.fr



01.60.56.95.00